LE LOISIR POUR TOUS!

Mot de la directrice générale par intérim

C’est avec grand plaisir que nous vous présentons le bulletin d’information Loisir pour tous!

Déjà une année a passé depuis que j’ai accepté de relever le défi au poste de la direction générale par intérim, et ce, jusqu’à la fin de notre entente avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, soit le 31 mars 2020.

Certes, cette année fut remplie de défis et de nouveauté pour notre

organisme et pour moi. Pour ne citer qu’un exemple, le dossier

bénévolat. Reste que nous sommes stimulées pour la suite des choses.

À ne pas manquer dans notre prochain numéro, Zone Loisir Montérégie fera peau neuve avec un nouveau logo, des nouvelles bannières et un

nouveau prospectus.

Finalement, par les plus récentes nouvelles de ZLM et par les

nouvelles liées au loisir des personnes vivant avec un handicap,

j’espère que cette édition du Loisir pour tous! saura répondre à vos attentes. Je vous souhaite, chers lecteurs et chères lectrices, une agréable lecture!

Louise Lacasse

Directrice générale par intérim

Dans ce numéro :

Présentation des membres du conseil d’administration

Accessibilité au parc du Sorbier à Sainte-Julie

Bel honneur pour Shawn Mckenna, athlète multisports

Belle réussite pour la deuxième édition de la nuit du handicap, en France

Vignette d’accompagnement, transition vers la Carte accompagnement loisir

ZLM se dote de matériel plein air

Groupe Facebook ZLM activités adaptées et inclusives

Camps de jour

Les formations

Programme d’assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

Le manuel de l’accompagnement*,* 2e édition

Présentation des membres du conseil d’administration 2019-2020

C’est le 4 juillet dernier qu’a eu lieu l’assemblée générale de Zone Loisir Montérégie. Encore une fois, cette rencontre a permis aux membres présents d’en apprendre davantage sur les réalisations faites par ZLM au cours de la dernière année. Les objectifs pour la prochaine année ont également été présentés tout comme les états financiers. À noter que le rapport annuel d’activités est disponible via notre site web au : www.zlm.qc.ca. À la suite de l’assemblée, voici la composition du conseil d’administration.

Monsieur Roger Larin, président (consultant formateur)

Madame Julie Vachon, vice-présidente (Parrainage civique Vallée-du-Richelieu)

Madame Mélanie Gauthier, trésorière (Parrainage civique Vaudreuil-Soulanges)

Madame Émilie Lapointe, secrétaire (L'envol du Haut-Richelieu)

Madame Diane Malo, administratrice (Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu)

Monsieur Michel Rouleau, administrateur (ville de Saint-Hyacinthe)

Accessibilité au parc du Sorbier à Sainte-Julie

Le 8 juin dernier, ZLM avait rendez-vous à Sainte-Julie pour l’inauguration du parc du Sorbier. Grâce à une importante

subvention, la ville a pu installer de nouveaux équipements accessibles à tous. Ainsi, les personnes ont maintenant à leur disposition, espace de jeux, balancelle, bacs de jardinage surélevés, parcours santé,

fontaine d’eau, etc.

Nous avons constaté qu’il est facile pour une personne en fauteuil roulant de se déplacer à travers les diverses sections du parc et ainsi profiter de tous les attraits.

C’est une belle réalisation qui sera, sans aucun doute, très appréciée par les visiteurs!

Bel honneur pour Shawn Mckenna, athlète multisports

Un athlète qui pratique des sports aura sans doute, au cours de sa carrière, la chance de récolter quelques podiums. Pour Shawn Mckenna, recevoir des titres est une habitude. Depuis les quinze dernières années, le jeune homme de Salaberry-de-Valleyfield en a récolté pas moins de 340. Pas étonnant qu’il soit l’un des athlètes multisports ayant reçu le plus de titres au Québec. Cet exploit lui a, d’ailleurs, valu une belle récompense.

En effet, le 28 avril dernier, il a reçu un prix dans la catégorie des champions, lors d’une cérémonie qui célébrait les 50 ans des Olympiques spéciaux. Cette médaille soulignait non seulement sa persévérance et sa détermination, mais aussi son engagement. Deux autres athlètes soient Michael Gilbert et Mélissa Glen ont aussi reçu un honneur lors de cette cérémonie qui a eu lieu à Montréal.

Pratiquer un sport sur une longue période est digne de mention pour tout athlète. Pour une personne qui a une limitation, cela est d’autant plus remarquable. Shawn McKenna peut donc être très fier de lui, lui qui pratique de nombreux sports. Soulignons, par ailleurs, qu’il a gagné, tout comme sa copine, quatre autres médailles d’or lors des championnats provinciaux de dynamophilie, le 13 avril 2019. Félicitations Shawn pour cette prolifique carrière!

Belle réussite pour la deuxième édition de la *Nuit du handicap*, en France

Des associations et des personnes handicapées s’étaient données rendez-vous, à la place de la République, à Paris, le 15 juin dernier, afin de participer à la deuxième édition de la *Nuit du handicap*. Cet événement permet de célébrer la différence tout en mettant de l’avant les nombreux talents des personnes qui ont un handicap. Pour Claude de Nazelle, qui supervise l’événement, le but est bien simple : « […] s’amuser ensemble, de faire la fête tout simplement». C’est donc dans une ambiance festive que pas moins de 4000 personnes ont participé à la *Nuit du handicap* de 17 heures à minuit.

Diversité des arts…

Pour la soirée, l’art était à l’avant-scène et il y en avait pour tous les goûts : animations, cinéma, danse, musique et peinture. Par exemple, l’Association Ciné-ma différence, qui travaille très fort pour que le

septième art soit accessible à tous, avait organisé une «loterie» pour permettre aux gens de gagner des places de cinéma. Ils ont également pu assister à une performance d’une danseuse en fauteuil roulant, madame Magali Saby. Un moment marquant, que tous vont sans doute se rappeler très longtemps, fut lorsque le président de l’événement, M. Philippe Aubert a annoncé le lancement national à l’aide de son ordinateur. Jusqu’ici, rien d’impressionnant. Par contre, si on pense au fait que M. Aubert n’a jamais dit un seul mot de toute sa vie, on ne peut que lui lever notre chapeau!

Topgiirl ravit la foule avec son défilé de mode…

L’agence de mannequins Topgiirl, qui «prône l’accès à la haute couture pour tous […]» et qui n’a pas de critère quant à la taille, l’âge, le poids ou le handicap de ces mannequins, a profité de l’événement pour présenter son défilé. Fait intéressant, tant les jeunes, les personnes âgées que les personnes ayant une limitation ont pu défiler lors de la soirée. Tous étaient très fiers.

Des prestations qui comblent le public…

Au total, une dizaine d’associations ont participé à la *Nuit du handicap*. Par les chants, les témoignages, le théâtre ou autres, tous ont offert, par leur art, une performance dont le public n’oubliera pas de sitôt. Félicitations à tous les participants! Il ne reste plus qu’à espérer la tenue d’une troisième édition en 2020*.*

En terminant, à quand la tenue d’un tel événement en Montérégie? Laissons, à la culture et à l’art, la place qui leur revient!

Pour plus de détails sur l’édition 2019 de la *Nuit du handicap*, consultez le [*https://informations.handicap.fr/a-2eme-nuit-handicap-france-fete-etait-belle-11982.php*](https://informations.handicap.fr/a-2eme-nuit-handicap-france-fete-etait-belle-11982.php)

Vignette d’accompagnement transition vers la Carte accompagnement loisir

Un nouveau programme remplace la Vignette d’accompagnement

touristique et de loisir (VATL), et ce, depuis le 7 mai dernier. Ce programme se nomme la Carte accompagnement loisir (CAL). Cette dernière s’adresse à une personne handicapée âgée de 5 ans et plus qui a besoin d’accompagnement lors d’une activité de loisir. La CAL accorde la gratuité d’entrée à l’accompagnateur de cette personne. L’adhésion à ce programme demeure gratuite.

C’est l’Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) qui a été mandatée pour la gestion de ce programme.

Pour faire une demande et ainsi vous procurer la Carte accompagnement loisir (CAL), nous vous invitons à vous rendre au [www.carteloisir.ca](https://www.aqlph.qc.ca/carte-accompagnement-loisir/)

Prendre note que tant la VATL que la CAL seront acceptées par les organismes partenaires jusqu’au 1er octobre 2020. Après cette date, pour que votre accompagnateur puisse bénéficier de la gratuité, vous devrez absolument avoir la Carte accompagnement loisir.

ZLM se dote de matériel de plein air!

Récemment, Zone Loisir Montérégie a fait l’achat de matériel de plein air. Pour nos membres, sachez que nous prêtons nos équipements. Vous voulez aller en camping avec vos membres, mais il vous manque du matériel? En tant qu’organisme membre, vous pouvez nous emprunter : une tente, un réchaud, un matelas de sol, une glacière, des ustensiles et des chaudrons. Prendre note que tout organisme est responsable de l’équipement, des assurances, etc.

Nous vous rappelons que nous avons également une luge qui peut être prêtée à nos organismes membres. Pour plus de renseignements, communiquez avec nous au 450 771-0707.

Groupe Facebook ZLM activités adaptées et inclusives

Nous vous rappelons qu’en collaboration avec le CISSMO-CMR, Zone Loisir Montérégie a créé un Groupe sur sa page Facebook afin que les gens puissent partager des informations, échanger et faire des commentaires sur les activités adaptées et inclusives (sportives, culturelles et de loisirs) en Montérégie. Il suffit de se rendre sur Facebook et sous l’onglet recherche, écrivez ZLM activités adaptées et inclusives.

Vous êtes donc invités à partager vos activités sur notre groupe au : <https://www.facebook.com/groups/404415033694303/>. C’est grâce aux publications de tous que le groupe est actif. Nous vous remercions de votre collaboration.

Camps de jour

Depuis quelques années, les problématiques liées aux troubles de comportement graves, aux besoins importants en santé et aux personnes ayant une déficience physique ne cessent de grandir dans les camps de jour. D’ailleurs, plusieurs municipalités et organismes communautaires ont dénoncé les difficultés qu'ils rencontraient lors d'intégration des personnes ayant des limitations.

De ce fait, en avril dernier, un comité a été formé afin de se pencher non seulement sur ces problématiques rencontrées par les organismes et les municipalités en camps de jour, mais aussi sur les solutions

envisageables.

Zone Loisir Montérégie, l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest, le Groupement des associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal et le Groupement des associations de personnes handicapées de Richelieu-Yamaska, ont créé deux questionnaires d’évaluation. Le premier, qui s’adresse aux municipalités et aux organismes, est une cueillette de données qui sera analysée afin de déployer des moyens et des solutions pour contrer les difficultés rencontrées par les personnes ayant des limitations lors de leur participation aux camps de jour estivaux. Le deuxième s’adresse aux parents ou aux tuteurs dont les enfants fréquentent un camp de jour. Ce dernier, permettra non seulement de connaître leurs expériences et celles de l’enfant concernant son intégration au camp de jour, mais aussi de connaître la satisfaction, les bons coups, les éléments à améliorer et les besoins des participants et des familles.

L’analyse des données récoltées mettra en lumière où se situent les difficultés, facilitant la mise en place de solutions.

Dans un second temps, le comité se penchera sur des alternatives aux problématiques rencontrées lors des camps de jour. Celles-ci seront proposées aux instances concernées. Les résultats seront également

présentés à différents partenaires afin de développer des stratégies pour remédier aux problématiques soulevées.

Puisque plusieurs démarches sont à venir, vous aurez les résultats de ces sondages et la suite des choses dans de notre prochain bulletin.

Les formations

**Certification en accompagnement camp de jour**

D’une durée de 7 heures, elle présente les principes d’accompagnement adapté et approfondi aux contextes camp de jour. En plus de présenter plus spécifiquement les clientèles plus souvent accueillies en camp de jour, à savoir le trouble du spectre de l’autisme, la déficience intellectuelle et le trouble du déficit de l’attention avec ou sans hyperactivité, la possibilité de survoler les autres clientèles, selon les besoins, est offerte. Cette formation mise aussi sur l’appropriation des outils à utiliser afin de favoriser une expérience inclusive et sur les stratégies d’interventions spécifiques à certaines clientèles. Cette année, il y a eu 16 formations en Certification en accompagnement camp de jour.

**Sensibilisation Mieux connaître la différence**

D’une durée de trois heures, cette formation vise l’ouverture à la différence des personnes vivant avec un handicap et à leur réalité. La formation aide à comprendre la contribution de ces personnes à notre société tout en démystifiant les types de limitation et les interventions de base.

Une formation de Sensibilisation Mieux connaître la différence a été

donnée cette année. Au total, 235 personnes ont été formées avec ces deux formations.

Programme d’assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH)

Notons que le montant de l’enveloppe n’est plus divisé par le pourcentage de la population par MRC. Il est maintenant calculé par le nombre d’accompagnateurs demandé. Ce qui fait en sorte que le montant donné pour un accompagnateur est le même pour tous. De plus, afin d’être admissibles au Programme, les demandeurs doivent être membres de Zone Loisir Montérégie.

Cette année, dans le cadre du PAFLPH (volet 1 et volet 2) Zone Loisir Montérégie a donné un montant total de 301 273 $ pour plus de 800 accompagnateurs. Dès maintenant, les villes, les municipalités et les

organismes qui ont fait une demande sont invités à nous faire parvenir leur rapport d’activité à [ibonin@zlm.qc.ca](mailto:ibonin@zlm.qc.ca).

Le manuel de l’accompagnement, 2e édition

Nous vous rappelons que la deuxième édition du guide de formation en accompagnement des personnes handicapées est toujours disponible.

À ce jour, près de 9 000 copies ont été vendues. Bien que le contenu de ce guide ait été pensé pour le milieu du loisir, il est très facile d’appliquer toutes ces informations aux secteurs de l’éducation, de la santé, de la petite enfance et du travail. C’est ce qui le rend unique en son genre.

Cette 2e édition nous a permis de mettre à jour la nomenclature et la classification des limitations ainsi que de bonifier les conseils de base et les références aux partenaires. Le manuel de l’accompagnement est en vente au coût de 39,99 $ plus les frais. Vous pouvez le commander par courriel à l’adresse suivante : llacasse@zlm.qc.ca ou visiter notre site web au : www.zlm.qc.ca pour plus de renseignements.

ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE

www.zlm.qc.ca

Siège social

87, rue Sainte-Cécile, bureau 215

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L9

Téléphone : 450 322-0163

Point de service

2710, rue Bachand, local 107B

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6

450 771-0707

[www.zlm.qc.ca](http://www.zlm.qc.ca)

infozlm@zlm.qc.ca